

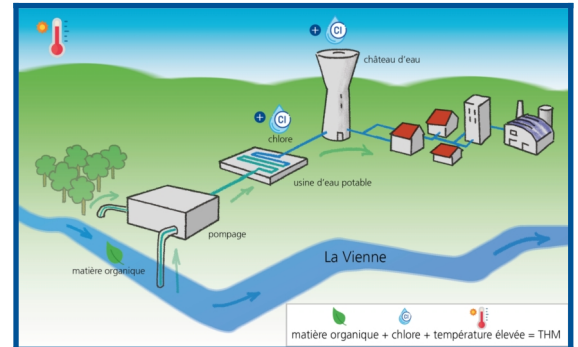
Qualité de l'eau du robinet : une solution simple pour limiter les teneurs en THM

La présence de THM dans l'eau du robinet est étroitement surveillée à Châtelleraut. Pour l'heure la qualité de l'eau est conforme aux normes. Mais pour limiter les teneurs, Eaux de Vienne cherche des solutions avec ses partenaires*. Le syndicat copilote une étude qui montre l'effet positif sur l'élimination des THM par la mise au repos de l'eau en carafe avant de la boire.

Que désigne le terme THM ?

Les THM (trihalométhanés) se forment par réaction entre la matière organique présente naturellement dans l'eau de rivière (végétation, feuilles mortes...) et le chlore utilisé pour la désinfection. Ce **phénomène ponctuel** rencontré sur la commune de Châtelleraut est étroitement liée aux hausses de température mesurées **en période estivale** au niveau de notre ressource en eau (rivière de la Vienne).

Sur le plan sanitaire, seule une exposition à long terme aux THM présenterait des risques. **À court terme, il n'y a pas d'effets sur la santé.**



Étude menée par des chercheurs de l'Université de Poitiers

Il est connu que **les THM ont la propriété de s'évaporer assez facilement (on dit qu'ils sont volatils)**. Une étude financée par l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine (ARS), et copilotée par Eaux de Vienne, a donc été menée en laboratoire par des chercheurs de l'Université de Poitiers et du CNRS. Elle vise à étudier l'élimination des THM présents dans l'eau du robinet de Châtelleraut en la laissant reposer. Il s'agit d'une solution simple à appliquer à la maison.

Comment les expériences ont-elles été menées ?

Pour les besoins de l'étude, l'eau utilisée a été enrichie en THM. Des récipients de 1 litre de différentes formes et plus ou moins remplis avec cette eau sont placés pendant une durée de 4 à 24 heures au frais (4°C) ou à température ambiante (20°C) pour suivre l'évolution des teneurs en THM dans le temps. Les expériences ont été menées en laboratoire de mai à juillet 2023.

Résultats des expériences réalisées ?

L'élimination des THM est confirmée après avoir fait reposer l'eau, et cette élimination est :

- efficace au réfrigérateur
- plus rapide à température ambiante
- plus efficace dans un récipient large (plus grand contact eau/air)

Même à partir d'une teneur de 140 microgrammes par litre (µg/L) de THM, on peut repasser sous la limite réglementaire de 100 µg/L après 24 heures au frais, ou après 7h à température ambiante. La baisse des THM est aussi valable pour une eau déjà conforme.

Préconisation



A la maison, laisser reposer l'eau dans une carafe sans bouchon de forme la plus évasée possible **au réfrigérateur pendant 24h ou à température ambiante jusqu'à 7h** permet d'abaisser efficacement la teneur en THM. Ceci, de manière préventive lorsque l'eau est conforme, afin d'en améliorer la qualité avant de la boire.